RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

MARTINS HOLDING
société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 62000 euros
Siège social : 90B chemin de la madonette de terron - 06200 NICE
911 602 548 RCS NICE

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 1 juillet 2024

Le 1 juillet 2024, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Raymond MARTINS, associé unique de la société MARTINS HOLDING, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 62000 euros, ayant son siège social au 90B chemin de la madonette de terron, 06200 NICE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NICE sous le numéro 911 602 548, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de transférer le siège social du 90B chemin de la madonette de terron 06200 NICE au 22 Avenue Jean de la Fontaine 06100 NICE, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article concernant le siège social a été modifié comme suit :

<< Le siège social est fixé au : 22 Avenue Jean de la Fontaine 06100 NICE >>

Le reste de l'article est sans changement.

Deuxième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Raymond MARTINS

[redacted]

Certified by yousign